



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SUPERFLUID 2L
Code du produit : L110

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

A ce jour, il n'y a aucune information disponible sur les usages identifiés. Quand les données seront disponibles, elles seront intégrées dans la Fiche de Données de Sécurité.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : 2L chimie
Adresse : 1 rue de la touche 41500 AVARAY .France.
Téléphone : 06 83 36 14 76
Email: 2lchimie@orange.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Type de produit : Mélange

Classification (Règlement (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage (Règlement (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Étiquetage supplémentaire :

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Peut produire une réaction allergique.

Contient: mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2Hisothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) et phosphate de triisobutyle

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Ce mélange ne contient aucune substance qui seraient considérées comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Remarques : Aucun ingrédient dangereux.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.

- Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.
- Risques : Aucun effet important ou danger critique connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

- Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation. Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipulation des produits chimiques.

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Stocker conformément à la réglementation locale.

- Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.
- Protection des mains : Des gants résistants au produit chimique, imperméables (norme EN 374) doivent être portés en manipulant les produits chimiques.
Gants en caoutchouc butyle/nitrile (0,4 mm)
Recommandé: Gants en caoutchouc butyle/nitrile.
- Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection (ex : chaussures de Sécurité selon ISO 20345, vêtements de travail à manches longues, pantalon long). Le port de tabliers en caoutchouc et de bottines protectrices est recommandé en complément lors du mélange et de l'agitation.
- Protection respiratoire : Aucune mesure spéciale n'est requise.

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : Liquide.
- Couleur : Brun.
- Odeur : Caractéristique.
- Seuil olfactif : Donnée non disponible.
- Point d'éclair : Note: non applicable.
- Température d'inflammation : Non applicable.
- Limite d'explosivité, inférieure (Vol%) : Donnée non disponible.
- Limite d'explosivité, supérieure (Vol%) : Donnée non disponible.
- Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible.
- Propriétés comburantes : Donnée non disponible.
- Température d'auto-inflammabilité : Donnée non disponible.
- pH : 8,5
- Point/intervalle de fusion / point de congélation : Donnée non disponible.
- Pression de vapeur : Note: non applicable.
- Densité : Donnée non disponible.
- Hydrosolubilité : Note: insoluble.
- Coefficient de partage: noctanol/ eau : Donnée non disponible.
- Viscosité, dynamique : Donnée non disponible.
- Viscosité, cinématique : > 20,5 mm²/s à 40 °C
- Densité de vapeur relative : Donnée non disponible.
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible.

9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit

Donnée non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit

Donnée non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit

Donnée non disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Produit

Mutagenicité : Donnée non disponible.

Cancérogénicité

Produit

Cancérogénicité : Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction/fertilité

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction/développement/tératogénicité

Tératogénicité : Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible.

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible.

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats de l'évaluation PTB et vPvB

Produit

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets

Produit : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit.
Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.
Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts etc.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

Marchandise non dangereuse.

IATA

Marchandise non dangereuse.

IMDG

Marchandise non dangereuse.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant sensibilisant : phosphate de triisobutyle
Peut déclencher une réaction allergique.

- Interdiction/Restriction

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable.

REACH - Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation (Article 59) : Aucun des composants n'est répertorié (=> 0.1 %).

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable.

REACH Information : Toutes les substances contenues dans nos produits sont :
- pré-enregistrées ou enregistrées par nos fournisseurs en amont, et/ou
- pré-enregistrées ou enregistrées par nous, et/ou
- exclues du règlement, et/ou
- exemptées d'enregistrement

VOC-CH (VOCV) : Pas de taxes des COV

VOC-EU (solvant) : Non applicable.

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 34

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque chimique.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.